

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N°036

OBJET : MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL MUNICIPAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "BOUCHONS 11-SOLIDARITÉ HANDICAP"			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 30	Nombre de Membres Votants : 32	Date de la Convocation : 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSES : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA, M. MARTY donne pouvoir à Mme ARCIZET conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative et de son engagement en faveur de la solidarité, la Ville de Carcassonne accompagne les associations qui œuvrent au service de l'intérêt général et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

L'association Bouchons 11 – Solidarité Handicap, reconnue d'intérêt général, a sollicité la mise à disposition à titre gratuit d'un local communal situé chemin de Pech Lagastou à Maquens, correspondant au petit bâtiment implanté devant le terrain de pétanque, à proximité du foyer.

Basée à Narbonne, cette association assure sur l'ensemble du département de l'Aude la collecte, le tri, le stockage et l'expédition de bouchons plastiques ménagers et de bouchons en liège. Les recettes issues de leur valorisation sont intégralement reversées au financement de matériels et d'équipements adaptés destinés à améliorer l'autonomie, le quotidien et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

La mise à disposition du local par convention d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 12 ans, permettra à l'association de disposer, de manière pérenne, d'un espace adapté pour centraliser les collectes réalisées sur le territoire carcassonnais et les secteurs environnants, garantissant ainsi la poursuite de cette chaîne de solidarité au bénéfice direct des personnes en situation de handicap.

Cette initiative participe également à une démarche responsable de valorisation des déchets, en donnant une seconde vie aux bouchons collectés. Cette dimension environnementale constitue un bénéfice complémentaire d'une action dont la finalité première demeure la solidarité envers les personnes en situation de handicap.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la mise à disposition à titre gratuit du local communal situé chemin de Pech Lagastou à Maquens au profit de l'association Bouchons 11 – Solidarité Handicap,
- autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter la convention de mise à disposition avec l'association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33992-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

